

# Conditions générales de vente Altéa Camping

## 1/ Nos prestations

### **Emplacement nu**

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car.

Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires.

Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.

**L'accès aux camping-cars et aux caravanes double-essieu y est interdit**

*Forfait nature:* 1 emplacement pour 2 personnes, 1 camping-car, ou 1 voiture avec une tente, ou une voiture avec une caravane.

*Forfait confort:* Forfait nature + électricité

### **Hébergement locatif**

Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, **un** véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ.

Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping Altéa Flower ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

Un minimum de 7 nuits du **04/07** au **28/08** sur les locatifs en haute saison et un minimum de 2 nuits en basse saison est requis. (hors habitats sans sanitaires à la nuitée en basse saison)

### **Remise des clés des locations**

Période de location : du jour d'arrivée (de 16 heures à 18h toute l'année et de 16h à 20h en juillet/août), au jour du départ (entre 8h et 10 heures), les départs se font uniquement sur rendez-vous préalable. (pris la veille du départ au plus tard)

En **cas d'arrivée tardive**, merci de contacter la réception en amont.

### **Les activités annexes**

Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document, peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.

### **Suppléments**

Quelque soit la formule adoptée, des frais supplémentaires seront facturés pour les véhicules supplémentaires, les tentes supplémentaires, les animaux, les visiteurs...

Nos prix TTC, n'incluent pas la taxe de séjour. La taxe est facturée simultanément avec votre hébergement. Elle est payable aux mêmes échéances de règlement. Elle est non modifiable ni remboursable à votre arrivée sur le site. Et pour d'autres, elle est à régler en même temps que le solde du séjour (30 jours avant votre arrivée sur le site).

## **2/ Règlement du séjour**

### **Modes de paiement acceptés**

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants :

- chèques vacances
- espèces
- carte bancaire
- virement.
- **Chèque bancaire ou postal uniquement à plus de 30 jours de l'arrivée (ils ne sont pas acceptés pour les règlements sur place)**

### **Modalités de règlement**

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

- du règlement d'un acompte comprenant **30%** des frais de séjour,
- **15 euros** de frais de dossier
- et la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite)

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping Altéa Flower.

Le solde du séjour est à régler au plus tard **30 jours avant le début du séjour.**

Dans le cas où le **solde n'est pas réglé dans les délais** indiqués, celui-ci est considéré comme **annulé** et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

## **3/ Réservation de dernière minute**

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de départ doit être **payée intégralement et par carte bancaire uniquement.**

#### **4/ Délai de rétractation**

La législation relative à la vente à distance prévoit un délai de rétractation de 14 jours, sauf dans certains cas prévus à l'article L.221-28 du code de la consommation. Les prestations de services d'hébergement fournies à une date ou à une période déterminée relèvent bien de ces exceptions : nous vous informons que vous ne bénéficiez donc pas de ce droit.

#### **5/ Arrivée retardée et départ anticipé**

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

#### **6/ Non présentation sur le camping**

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 48 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

#### **7/ Annulation**

##### **Du fait de l'acheteur**

Toute annulation doit être notifiée par courrier, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier :

- **plus de 30 jours** avant votre arrivée, le montant de l'**acompte reste acquis** au camping
- **moins de 30 jours** avant votre arrivée, **le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance sont conservés.**

**Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.**

Le Camping vous propose une assurance Annulation et Interruption dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou une partie du séjour à nos vacanciers.

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com) ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48H et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

### **Du fait du camping :**

Si le camping est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergements locatifs sur un quelconque site figurant sur la présente brochure, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par lettre recommandée puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

### **8/ Dépôt de garantie**

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de **300 euros**, ainsi qu'une caution de **60 euros pour le ménage si vous n'avez pas choisi cette option**, vous seront demandés à votre arrivée **par chèque, carte bancaire ou espèces** (Merci de prévoir 2 cautions séparées) . Un dépôt de garantie de **20 euros** vous sera également demandé si l'utilisation d'un badge d'entrée est nécessaire.

Les cautions vous seront restituées en fin de séjour, et au plus tard sous huitaine par courrier ou par mail, à compter de votre départ.

Le camping Altéa Flower se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping.

Le camping se réserve aussi le droit de conserver les **60 € de caution** pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ, ou s'il est négligé.

### **9/ Mineurs**

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés dans le camping.

### **10/ Animaux**

#### **Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits dans le camping**

Les animaux sont acceptés dans le camping moyennant supplément pour les séjournants, cependant, les **animaux des visiteurs sont quant à eux interdits**.

Les animaux de **moins de 10kg sont acceptés dans les locatifs** moyennant supplément.

Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping.  
Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping et ramasser les déjections éventuelles (les sacs sont à votre disposition à la réception)  
Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage ou d'identification sont obligatoires.

## **11/ Réclamations**

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.

## **12/ Médiateur**

« Médiation des litiges de la consommation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par (nom du camping). Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS.

Ce dispositif de médiation peut être joint par :

- voie électronique : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) ;
- ou par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris »